



*Ecole Élémentaire Les Sablons*  
63 rue Charles Maréchal 78300 POISSY  
01.39.22.56.91 / [0780624e@ac-versailles.fr](mailto:0780624e@ac-versailles.fr)



*Poissy le 03 mars 2024*

*Objet : Procès-verbal du conseil d'école du 26/02/2024*

**Madame la Directrice**  
à  
**Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale,**  
**Madame le Maire de Poissy et son représentant,**  
**Madame la Maire adjointe déléguée à l'éducation et à la petite enfance,**  
**Madame la Directrice des affaires scolaires,**  
**Mesdames les coordinatrices du temps périscolaire,**  
**Mesdames et messieurs les représentants des parents d'élèves,**  
**Mesdames et messieurs les professeurs des écoles,**  
**Madame la psychologue de l'Éducation Nationale,**  
**Madame la médecin de l'Éducation Nationale**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre le procès-verbal du Conseil d'École qui s'est tenu à l'École Élémentaire Les Sablons le vendredi 26 février 2024 de 18h30 à 20h30.

Secrétaire de séance : Mme Ameline et Mme Martineau

Présence de l'équipe enseignante au complet, Mme Debuissier et M Gros pour la Mairie, 3 RPE.

## **1. Organisation générale de l'école**

### **A – La gestion des absences (élèves et enseignants)**

#### Les élèves :

Pour rappel, suite à 4 demi-journées d'absences non justifiées, la directrice est dans l'obligation d'en informer l'inspection.

Il y a eu plusieurs absences d'élèves non justifiées ou avec des motifs non recevables (type « personnel », tous les vendredis ou les jours de piscine). Ces absences récurrentes vont être signalées à l'inspection.

Les absences des élèves doivent être justifiées par écrit dès leur retour en classe, via Klassly, mail des enseignants ou celui de Mme Talbot.

Il est important que les élèves puissent prendre contact avec des camarades pour récupérer les devoirs.

#### L'équipe pédagogique

Il y a très peu de remplaçants au niveau de la circonscription. Il est très difficile d'obtenir un remplacement peu importe le type d'absences (sauf en cas de congés long prévu).

Lors d'une absence ponctuelle, il n'y a actuellement pas d'autre choix que de répartir les élèves dans les autres classes.

L'enseignant, en arrêt, n'est pas tenu d'envoyer du travail pour la classe.

Ce qui est mis en place à l'école :

Les familles sont prévenues au plus tôt par Klassly ou par mail.

L'enseignant qui prend en charge les élèves a déjà beaucoup d'élèves (les enfants sont nombreux par classe).

Du travail est donné et envoyé par mail dans la mesure du possible.

Il est donc possible de prévoir un cahier d'activités ou un livre (sans trop alourdir le cartable) pour les occuper de façon autonome en cas d'absences imprévues.

Dans le cas de la classe de CM2 205 avec de nombreux « non-remplacements », des cours de soutien en maths (6h) et en français (6h) ont été proposés à l'ensemble des élèves de la classe sur la période 4.

### **B – Les LSU (Livret Scolaire Unique)**

Un temps d'échange d'une dizaine de minutes est organisé auprès des parents d'élèves.

Le livret est à signer **numériquement**. (Actuellement seuls 60% des parents ont consulté le livret, mais pas forcément signé) La version papier n'est plus recevable.

Une communication a été envoyée aux parents pour faciliter l'accès au dossier de leur enfant via EDUCONNECT avec leur identifiant et mot de passe.

*Chaque parent peut créer son espace via FranceConnect et peut télécharger tous les livrets de ses enfants via un compte unique, effectuer les démarches d'orientation sur l'ensemble de son parcours scolaire (orientation 3<sup>ème</sup>, choix des spécialités en 2<sup>nd</sup>, etc.)*

*En cas d'oubli d'identifiant, se rapprocher de Mme Talbot.*

*En cas d'oubli du mot de passe après changement, la réinitialisation est possible directement sur le site Educonnect.*

### **C – La coopérative – point budget**

#### **RECETTES :**

- Participation des parents : 7 698,50 € donc part par élève : 17 €
- Photographe : 2 158,80 €

#### **Actions dont les recettes sont réparties entre les classes organisatrices :**

- Vente de gâteaux : 484 € en novembre et 507 € en décembre
- Tombola : 2 934,40 €
- Marché de Noël :  
Mme FOURNIER : 400 € / Mme SAUVAIRE : 400 € / Mme GANGLOFF : 263 €  
Mme HERVOIR : 419 € / Mme GALLON : 105 € / Mme PASQUE : 69 €,  
Mme LANGLOIS : 185 €, Mme LUNEAU : 185 € et FAIVRE-PIERRET : 100 €.

Il est précisé que les recettes de ces ventes passent par la coopérative pour les projets conséquents ou restent directement aux classes organisatrices pour financer leur propre projet moins conséquent. Beaucoup de parents s'investissent lors des actions de ce type.

Prochaine vente de gâteaux le 12/03.

#### **DEPENSES :**

- Spectacle "Au grand bazar" : 701,50 €
- Cinéma (deuxième séance) : 1 055 €

A titre d'information, la mairie a subventionné une partie du spectacle « Au grand bazar ».

La 1<sup>ère</sup> sortie cinéma a été financée par le budget Mairie.

La 2<sup>ème</sup> sortie est financée par la coopérative générale.

La 3<sup>ème</sup> sortie sera financée par les coopératives de classe.

### **D – Les aides proposées (APC, RASED, PPRE, Stage de réussite, Soutien 1<sup>er</sup> degré)**

#### **APC : Aides Pédagogiques Complémentaires**

36 heures réalisées par chaque enseignant réparties sur l'année scolaire

#### **PPRE**

40 PPRE au premier semestre

Les PPRE sont dédiées aux élèves en difficulté avec la définition d'un programme personnalisé de réussite éducative sur une durée limitée avec un bilan in fine.

### Stages de réussite (PACTE)

4 groupes la première semaine des vacances d'automne (entre 8 et 10 élèves par groupe)  
4 groupes la première semaine des vacances de printemps (entre 8 et 10 élèves par groupe)  
Les stages ciblent les élèves fragiles uniquement.

### Soutien 1<sup>er</sup> degré (PACTE) créneau de 30, 45 ou 60 minutes par groupe de 6/8 élèves une à deux fois par semaine.

Période 2 : 25 élèves de CP et 27 élèves de CE1  
Période 3 : 16 élèves de CE2 et 26 élèves de CM1  
Période 4 : 8 élèves de CP, 8 élèves de CE1 et 27 élèves de CM2  
Période 5 : à venir

La majorité des élèves ciblés accepte de participer au soutien.

## 2. La vie de l'école

### A – Les évaluations nationales

Les résultats des Sablons sont corrects.

Un travail est réalisé en concertation avec l'ensemble de l'équipe pédagogique, en liaison avec les écoles maternelles Foch et Les Sablons, ainsi que le collège Jean-Jaurès pour renforcer les acquis et travailler sur les éléments à améliorer.

Dans l'ensemble (CP et CE1), il y a une progression positive depuis l'année dernière avec des niveaux très corrects en français et en mathématiques.

Le plan d'action continue à se mettre en place avec un projet d'échanges entre les GS et les CP par thèmes sur la lecture notamment et les résolutions de problèmes.

Les compétences en échec dès le CP se retrouvent également en échec au collège en 6<sup>ème</sup> (comparatif avec le collège Jean Jaurès, pas d'accès aux résultats des évaluations d'autres collèges de Poissy).

Pour la 1<sup>ère</sup> fois en 2023, les CM1 ont également été soumis aux évaluations nationales. Les mêmes lacunes perdurent avec en complément l'accord sujet/verbe (=conjugaison) et écrire des mots dictés. Les résultats des évaluations de mi-année de CP sont arrivées en février. L'analyse sera faite d'ici fin mars.

### EVALUATION CP – Septembre 2024

CP Français	Comprendre des textes à l'oral	86	<b>Points d'appui (&gt;85%)</b> Comprendre un texte à l'orale (86%)
	Comprendre des phrases à l'oral	89	Comprendre des phrases lues (89%) Manipuler des phonèmes (87%)
	Comprendre des mots à l'oral	72	<b>Progrès observés</b> Reconnaître les différentes écritures des lettres (+ 12%)
	Manipuler des syllabes	85	<b>Analyse</b> Dès le début septembre : démarrer la reconnaissance de l'écriture cursive
	Manipuler des phonèmes	87	Utilisation de la méthode CATEGO depuis la petite section.
	Connaitre le nom des lettres et le son qu'elles produisent	84	<b>Points à renforcés</b> Comprendre des mots à l'oral (72%) Reconnaître les différentes écritures des lettres (70%)
	Reconnaître les différentes écritures d'une lettre	70	<b>Baisses observées</b> Comprendre des mots à l'oral (-6%) Manipuler des syllabes (-5%) Comprendre les textes à l'oral (-5%) <b>Analyse</b> L'entrée par la syllabe : ajout, suppression et comptage de syllabe (la suppression de la syllabe reste la suppression de

			<p>syllabe.</p> <p><b>Objectifs et actions prioritaires</b></p> <p><b>Comprendre des mots à l'oral:</b>  PS : vêtements, couleurs, outils de la classe  MS/ GS : apprentissage du lexique par projet/thème  Lectures offertes fréquente  Lecture par les CP</p> <p><b>Reconnaitre les différentes écritures des lettres</b>  Reconnaissance des lettres cursives dès septembre à poursuivre</p>
<b>CP Mathématiques</b>	Écrire des nombres entiers (dictée)	79	<p><b>Points d'appui (&gt;75%)</b>  Lire les nombres entiers (90%)</p>
	Placer un nombre sur une ligne graduée	63	<p>Ecrire des nombres entiers sous la dictée (79%)  Quantifier des collections (79%)</p>
	Résoudre des problèmes	65	<p><b>Points à renforcés</b>  Placer un nombre sur une ligne graduée (63%) écart -16/GR  Résoudre des problèmes (65%)</p>
	Quantifier des collections	79	<p>Comparer des nombres (68%) écart -12/GR</p>
	Comparer des nombres	68	<p><b>Baisses observées</b>  Placer un nombre sur une ligne graduée (-13%)  Comparer des nombres (-10%)</p>
	Lire des nombres entiers	90	<p>Ecrire des nombres entiers sous la dictée (-9%)</p>
	Reproduire un assemblage	81	<p><b>Analyse</b>  Pas de travail sur l'abstraction  Focus sur la manipulation pour les comparaison</p> <p><b>Objectifs et actions prioritaires</b></p> <p><b>Comparer des nombres</b>  Travail sur des jeux de bataille sans représentation autre que l'écriture chiffrée (possibilité de contrôle par la manipulation si besoin)</p> <p><b>Résolution de problèmes</b>  Liaison GS-CP : problèmes proposés par les élèves de CP.</p>

### EVALUATION CE1 – Septembre 2024

<b>CE1 Français</b>	Comprendre un texte lu seul.e	85	<p><b>Points d'appui (&gt;85%)</b>  Comprendre un texte lu seul (85%)</p>
	Comprendre des phrases lues seul.e	82	<p>Comprendre des phrases à l'oral (89%)  Ecrire des syllabes sous la dictée (87%)</p>
	Lire à voix haute un texte	71	<p><b>Progrès observés</b>  Comprendre des phrases à l'oral (+14%)</p>
	Lire à voix haute des mots	81	<p><b>Suivi de cohorte</b></p>
	Comprendre des phrases à l'oral	89	<p>Comprendre des phrases lues seul (+32%)  Lire à haute voix des mots (+12%)</p>
	Comprendre des mots à l'oral	79	<p>Ecrire des syllabes (dictée) (+9%)</p>
	Écrire des mots (dictée)	80	<p><b>Points à renforcés</b>  Lire à haute voix un texte (71%)</p>

	Écrire des syllabes (dictée)	87	<p>Comprendre des mots à l'oral (79%)</p> <p><b>Baisses observées</b> Comprendre un texte lu seul (-6%) Lire à haute voix un texte (-7%)</p> <p><b>Objectifs et actions prioritaires</b> <b>Lire à haute voix un texte :</b> Continuer à lire et à faire lire tous les jours Mise en place de livrets de lecture fluence (fichier de lecture fluide en CE1, fichier construit à partir de la méthode codéo CP) Travail sur les groupes de souffle, les groupes de sens. Faire une pause adaptée à la ponctuation. Travailler en parallèle les 2 compétences : lire bien (mettre le ton) et lire vite (plus de mots en 1 minute)</p> <p><b>Comprendre des mots à l'oral :</b> Mise en place d'imagier pour enrichir le lexique Catégoriser les mots Travail sur les champs lexicaux Travailler davantage la phonologie (afin d'éviter les erreurs : coudre/ coude)</p>
<b>CE1 Mathématiques</b>	Reproduire un assemblage	85	<p><b>Points d'appui (&gt;80%)</b> Additionner (88%)</p>
	Placer un nombre sur une ligne graduée	69	<p>Ecrire des nombres entiers (dictée) (87%) Soustraire (85%)</p>
	Soustraire (calcul en ligne)	67	<p><b>Progrès observés</b> RAS</p>
	Additionner (calcul en ligne)	63	
	Calculer mentalement	83	<p><b>Suivi de cohorte :</b> Placer un nombre sur une ligne graduée (+77%) Additionner (+29%)</p>
	Résoudre des problèmes	50	<p>Soustraire (+30%) Résoudre des problème (+11%)</p>
	Écrire des nombres entiers (dictée)	79	<p><b>Points à renforcés</b> Mémoriser des faits numériques (16%) Multiplier (16%) Mémoriser des procédures (40%)</p>
	Lire des nombres entiers	82	<p><b>Baisses observées</b> RAS</p> <p><b>Objectifs et actions prioritaires</b> <b>Mémoriser des faits numériques</b> Faire ou mettre en place les rituels de calcul mental en mélangeant les opérations travaillées. Faire des bilans à chaque fin de période en mélangeant les opérations travaillées.</p> <p><b>Mémoriser des procédures + Multiplier</b> Thèmes de procédures abordés par périodes : définir une trame commune.</p>

## EVALUATION CM1 – Septembre 2024

CM1 Français	Comprendre des textes lus à l'oral (lus par l'enseignant.e)	87	<b>Points d'appui (&gt;70%)</b> Comprendre un texte lu à l'oral (87%)
	Comprendre un texte lu seul.e	68	Savoir trouver des mots de la même famille (78%) Lire à voix haute un texte (71%)
	Lire à voix haute un texte	71	<b>Progrès observés</b>
	Écrire des mots dictés	61	RAS
	Savoir trouver des synonymes	62	<b>Points à renforcés</b> Identifier la relation sujet-verbe (52%)
	Savoir trouver des mots de la même famille	78	Ecrire des mots dictés (61%) Savoir trouver des synonymes (62%)
	Reconnaitre les principaux constituants de la phrase	65	<b>Baisses observées</b>
	Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	70	RAS
	Identifier la relation sujet-verbe	52	<b>Suivi de cohorte :</b> Ecrire des mots dictés (-27%) Comprendre un texte lu seul (-21%) Lire à voix haute un texte (-14%)  <b>Objectifs et actions prioritaires</b> <b>Identifier relation sujet-verbe</b> Il faut établir un codage pour développer la recherche et la métacognition. Verbaliser la possibilité en évaluation d'utiliser le codage appris. Faire davantage de transpositions sujet-verbe.  <b>Ecrire des mots dictés</b> Continuer ou mettre en place les dictées quotidiennes.
CM1 Mathématiques	Écrire des nombres entiers (dictée)	87	<b>Points d'appui (&gt;85%)</b> Additionner (88%)
	Placer un nombre sur une ligne graduée	77	Ecrire des nombres entiers (dictée) (87%) Soustraire (85%)
	Résoudre des problèmes	58	<b>Progrès observés</b>
	Mémoriser des faits numériques <i>(CE1: Calculer mentalement)</i>	16	RAS
	Mémoriser des procédures	40	<b>Suivi de cohorte :</b> Placer un nombre sur une ligne graduée (+77%) Additionner (+29%)
	Additionner	88	Soustraire (+30%) Résoudre des problème (+11%)
	Soustraire	85	<b>Points à renforcés</b>
	Multiplier	16	Mémoriser des faits numériques (16%) Multiplier (16%)
	Poser et calculer	50	Mémoriser des procédures (40%)  <b>Baisses observées</b> RAS  <b>Suivi de cohorte :</b>

			<p>Mémoriser des faits numériques (-63%)</p> <p><b>Objectifs et actions prioritaires</b></p> <p><b>Mémoriser des faits numériques</b> Faire ou mettre en place les rituels de calcul mental en mélangeant les opérations travaillées. Faire des bilans à chaque fin de période en mélangeant les opérations travaillées.</p> <p><b>Mémoriser des procédures + Multiplier</b> Thèmes de procédures abordés par périodes : définir une trame commune.</p>
--	--	--	---

### **B – Les projets (territoires – école – classe)**

Les projets engagés en début d'année ont été réalisés ou vont l'être.

L'initiation aux 1<sup>ers</sup> secours se fera uniquement pour les CE1 et CM1, accompagnée d'une collecte de dons.

Suite à l'annulation de la sortie à Versailles des CM1 E8 et 101 de Mmes Lesieur et Jentgen à cause de la neige, nous tentons de la reporter (problème de car, aucun remboursement).

Autres projets à venir en plus de ceux initiés pour l'ensemble de l'école :

- Le journal de l'école : sur le même principe que l'année précédente, besoin de l'aide des parents pour imprimer (se faire connaître auprès de Mme Talbot)
- La grande exposition des Sablons sera combinée à la Kermesse. La date de Kermesse proposée est le 28/06.  
Organisation :
  - Exposition des œuvres des élèves dans la cour et sous les préaux
  - Vente de gâteaux
  - Autres stands organisés et tenus par les parents afin de répondre à la demande d'organisation de Kermesse. Appel aux parents : se faire connaître par le mail des RPE.
- La Médiathèque a accepté de recevoir des élèves de primaire ce mardi 27/02 par un mail la semaine dernière (2<sup>ème</sup> semaine des vacances d'hiver), délai court pour s'organiser avec les potentiels parents accompagnateurs.

Pré-projets des classes découvertes validés par l'inspection

CM1 108 – classe de Mme Sauvaire (4 jours 13 au 16 mai– châteaux de la Loire et Futuroscope)

CM2 102 et 205 – classes de Mme Fournier et Mme Hervoir (2 jours - 17 et 18 juin– Mémorial de Caen et plages du débarquement)

CM2 E7 – classe de M. Duparc - Participation à la cérémonie du rallumage de la flamme du soldat inconnu le 23 mai 2024.

Projet Bibliothèque à relancer :

- 1 – Branchement d'un ordinateur dans la bibliothèque relié à Internet
- 2 – Achat d'un abonnement au logiciel « Biblioboost » et d'une douchette.
- 3 – Finalisation du tri : achat ou fabrication de planches de tri alphabétique
- 4 – Paramétrage du logiciel
- 5 – Scannage des livres

Un calendrier pour l'inscription des parents pouvant aider à trier et scanner tous les livres sera envoyé la semaine prochaine. (Idéalement deux parents par créneau).

## C – Le Projet NEFLE (Notre Ecole Faisons La Ensemble)

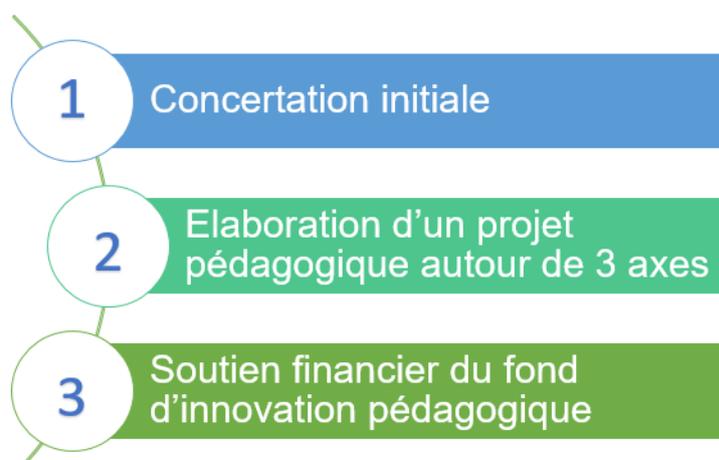
Une grande concertation a eu lieu le 30 janvier 2024 :

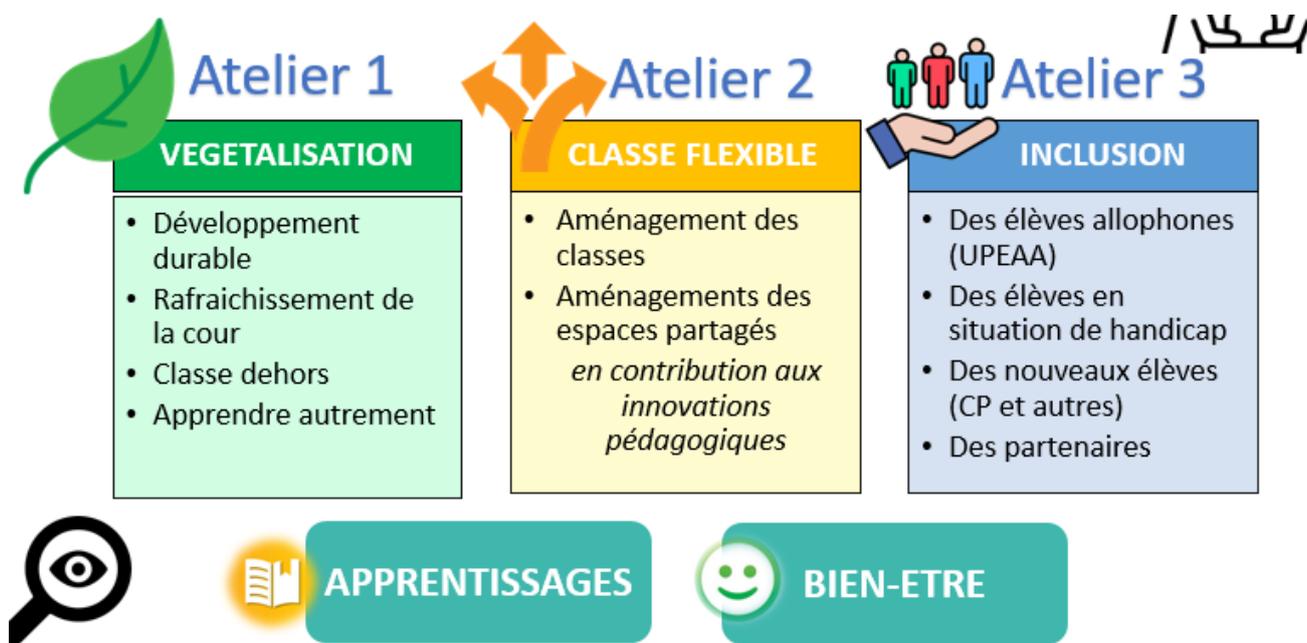
# Une concertation pour quoi ?

- Un engagement de la ville de Poissy dans la végétalisations des cours d'école → Un calendrier ambitieux pour l'école élémentaire Les Sablons



- Un renouvellement et renforcement de nos engagements en faveur :
  - du développement durable – Label E3D
  - du bien-être à l'école – Label Génération 2024 et Programme pHare.
- Une volonté de l'équipe enseignante de développer des démarches pédagogiques innovantes au service du bien-être et des apprentissages : classe dehors, classe flexible, ateliers philosophiques, projets de lecteur...





Déroulement des ateliers :

=> Interrogation sur les idées qui sont partagées collectivement. Beaucoup d'idées proposées, tri effectué pour retenir les idées réalisables.

Des ébauches de plans sont en cours, d'autres ébauches arrivent en mars. A préciser que le comité de pilotage a été reporté.

La rédaction du projet est en cours également avec une priorité sur la végétalisation de la cour et l'aménagement de la salle informatique (espace important inoccupé à ce jour) avec différents pôles (scientifiques, créatifs...) mobiles (à l'aide d'un chariot) pour passer de classe en classe. Un souhait d'ouvrir la bibliothèque vers l'extérieur a aussi été exprimé.

La faisabilité dépendra des limites techniques et financières.

Le projet inclut de multiples intervenants et donc la nécessité de concertations régulières.

Le dépôt du dossier est prévu en mars auprès de l'Education nationale et de la mairie de Poissy. Le passage en commission est programmé au plus tard en juillet 2024.

Autre sujet abordé en séance :

L'idée de la création d'une association de parents d'élèves a été soumise pour aider notamment les parents « UPE2A » dans les démarches administratives, participer aux événements...

Une seule association de ce type existe à ce jour sur Poissy. Elle est à l'école de la Bruyère.

### **D – La procédure d'entrée en 6ème (AFFELNET)**

Présentation du collège Jean Jaurès aux parents d'élèves par M. Pierre-Alexandre Clément en attente de date (aux parents de CM1 et de CM2)

La décision d'admission d'un élève en 6ème relève d'une proposition du conseil des maîtres, acceptée par la famille. L'affectation d'un élève en 6ème dans un collège dépend de son domicile.

VOLET 1 d'Affelnet : remise aux parents mi-mars (en attente du calendrier) - vérification des coordonnées des parents pour l'affectation au collège de secteur.

VOLET 2 d'Affelnet : remise aux parents début avril (en attente du calendrier) - communication du collège de secteur aux parents, possibilité de demande de dérogation. Très peu de dérogations sont acceptées. En cas de refus de la dérogation, l'élève sera automatiquement affecté dans le collège de secteur.

Critères pouvant justifier une demande d'assouplissement de carte scolaire (dérogation) :

1 - Elève en situation de handicap ne bénéficiant pas d'une orientation en ULIS collège notifiée par la MDPH

2 - Elève nécessitant une prise en charge médicale à proximité du collège sollicité

3 - Elève susceptible de devenir boursier

4 - Elève dont un frère ou une sœur est scolarisé(e) dans le collège sollicité

5 - Elève dont le domicile est situé en limite de secteur du collège souhaité

6 - Elève suivant un parcours scolaire particulier (langue rare déjà enseignée à l'école primaire, classe CHAM, CHAS, etc.)

### **3. La liaison école/Mairie**

#### **A - Temps périscolaires (cantine, étude, garderie)**

Le sujet « sensible » du portail famille a été abordé en séance et notamment la problématique de flexibilité sur les délais fixés au moment de l'inscription (à J-5 actuellement).

Le délai à J-5 est contraint à un nouveau modèle de la ville avec une cuisine centrale à 30km avec une anticipation nécessaire car 2600 repas/jour y sont produits.

Le délai de J-5 est à revoir au niveau du paramétrage du portail famille car Mr Gros confirme que le J-5 doit s'appliquer sur les jours calendaires (et non les jours ouvrés comme actuellement).

Il y a eu une étude comparative pour comprendre le fonctionnement des autres villes : Plaisir est à J-7 pour la réservation des repas, Achères est à J-5 jours. Elle est à compléter avec leur modèle de cuisine.

Une analyse est toujours en cours sur la possibilité de cuisiner des repas directement sur site.

Le portail doit aider à ne plus gaspiller les denrées alimentaires. Les Sablons est la 3<sup>ème</sup> école de la ville en terme de gaspillage (en moyenne 100 grammes/jour par élève). Une étude sur ce résultat est en cours : goût, activités périscolaires attractives, habitudes alimentaires, ...

Il est abordé la qualité des repas, Mr Gros propose de remonter les points type plats non salés, plats froids ou non cuits, trop de sauce... au prestataire.

Concernant le lave-vaisselle, le problème est identifié et résolu (défaut d'utilisation en cuisine qui provoquait des pannes à répétition).

Il est demandé aux familles de bien faire les réservations sur le portail famille Poissy, d'envoyer un mail en cas de modification au service éducation de la Mairie et à l'enseignant, sans cela l'élève suivra les indications du portail famille Poissy. Les enseignants et Mme Talbot ne peuvent gérer cela.

Quid des élèves UP2EA ou qui ont des parents analphabètes :

Un travail de médiation est à proposer, les parents peuvent rencontrer la référente numérique dont le bureau est à côté de la maternelle des Sablons. Il ne faut pas hésiter à la contacter par téléphone (Marianne BERETE, 06 22 86 94 83, [aidenurmerique@ville-poissy.fr](mailto:aidenurmerique@ville-poissy.fr))

#### **B – Travaux**

Un VNI est en panne (coût 4 000€), il va être changé.

Les enseignants indiquent un problème de luminosité des VNI.

Une concertation est en cours côté mairie pour trouver une solution pratique pour répondre à ce problème de luminosité.

Mr Gros revient vers Mme Talbot sur ce point dans les prochaines semaines.

#### **C – Ménage**

Quelques soucis de ménage et de formation dans les conteneurs à tri.

La Mairie a conscience du problème récurrent de ménage (les Sablons n'est pas un cas isolé).

La liste des attributions prévues au contrat de ménage Atalian, prestataire actuel, sera fourni à l'école pour clarifier la prestation attendue.

Il est précisé que ce n'est pas le rôle de Mme Talbot de faire des réunions avec les femmes de ménage suite aux problèmes de prestation. Le manager d'Atalian doit faire passer les retours d'expérience du client à ses équipes de façon « bienveillante » afin de ne pas créer de tensions entre les enseignants et les femmes de ménage.

Attention avec la végétalisation de la cour.

### 3. Questions diverses RPE

#### Ecole

##### 1/- **Végétalisation école.**

Pourrions-nous avoir un retour sur la concertation qui s'est tenue le 30 janvier 2024 ?

Quelles sont les actions ou moyens à mettre en place rapidement ?

*Cf Procès-verbal*

##### 2/- **Projet bibliothèque**

Nous souhaiterions connaître l'avancement du **projet bibliothèque**. Le logiciel est-il désormais opérationnel ? Les RPE renouvellent leur souhait d'aider.

*Cf Procès-verbal*

##### 3/- **Jeux dans la cour**

Un parent nous a remonté un jeu « bisou » où on obligerait l'enfant à faire un bisou à un autre, et de ne surtout pas en parler sous peine de représailles. Avez-vous remarqué quelque chose ? Est-ce un cas isolé ?

*Il s'agit là d'un cas isolé a priori, personne n'est au courant dans l'équipe enseignante*

*Il est proposé aux parents concernés d'aller en discuter directement avec l'enseignant.*

##### 4/- **Sorties scolaires /Coopérative.**

Est-ce que les projets envisagés sont maintenus ?

Pouvons-nous avoir un retour sur les « ventes de gâteaux » (organisation, participation, récoltes) ?

Quand aura lieu la prochaine vente et par quelles classes ?

*Cf Procès-verbal*

##### 5/- **La Croix Rouge formation - collecte**

L'association de la croix rouge interviendra du 4 mars au 11 mars 2024 pour initier aux gestes de premiers secours les classes de CE1 et CM1.

Pour les remercier, une collecte est organisée. Pouvons-nous envisager la même organisation que l'année dernière ?

*La collecte aura lieu aux 2 entrées de l'école les matins sur la même période de formation.*

*Pour l'intervention de la croix rouge, il manque quelques parents accompagnateurs (notamment CM1 Mme Sauvaire).*

##### 6/- **Affaires perdues**

Le projet pour restituer les vêtements perdus organisé entre un parent d'élèves et l'école dans sa première édition en décembre s'est bien déroulée et a été apprécié.

Une seconde session a été réalisée le 2 février : tri puis restitution aux propriétaires dont les vêtements étaient étiquetés.

Pourriez-vous dans chaque classe, renouveler la demande d'étiqueter TOUTES les affaires type manteau, gilet, pull, bonnet, tour de cou, gants.

Pourrions-nous convenir d'une date pour organiser un stand « affaires perdues » au retour de vacances d'hiver ? Fait le *Jeudi 29/02 8h15-8h45 et vendredi 01/03 16h15-17h00.*

*Demande de ne pas mélanger les affaires déjà triées par Vanessa avec des nouvelles arrivées.*

7/- Lors **d'absence imprévue**, serait-il envisageable d'avoir des exercices par le biais du site de l'école ou Klassly pour les classes concernées afin d'occuper les élèves et d'avancer les acquis ?

*Cf Procès-verbal*

8/- Serait-il envisageable que tous les enseignants communiquent via **l'application Klassly** ? L'application est simple d'utilisation pour informer l'enseignant d'un éventuel retard, une absence ou changement de garde ; et vice versa pour l'enseignant.

*Le point sera revu en conseil des Maitres. Les enseignants sont également joignables par mail.*

Autre sujet :

*Mme Talbot s'interroge sur la visibilité du blog de l'école des Sablons, qu'elle met à jour régulièrement, par les parents ? Elle propose un sondage auprès des parents d'élèves pour s'en assurer.*

##### 9/- **Spectacle de fin d'année du mardi 04 juin 2024.**

Avez-vous besoin d'aide comme l'organisation, la réalisation de costumes, de décors... ?

*L'organisation sera identique à l'année dernière (2 horaires, théâtre de Poissy).*

*Un appel aux parents volontaires pour gérer les entrées/sorties, pour filmer le spectacle et prendre des photos va être lancé.*

*Chaque enseignant demandera aux parents un support si besoin.*

#### **10/ Impact Rouget de l'Isles**

Connaissons-nous désormais les impacts de l'ouverture de l'école Rouget de l'Isles sur les classes des Sablons ? Fermeture notamment. Et le cas échéant, quand cette information sera connue et disponible ?

*L'ouverture de la nouvelle école est confirmée. Le futur(e) Directeur/Directrice de l'école n'a pas encore été nommé(e).*

*Il n'est pas prévu de fermeture de classes ni d'ouverture aux Sablons pour la rentrée scolaire 2024/2025.*

*Une réunion entre Mme Defrance, des Directrices maternelles et élémentaires des écoles de secteur et de la Mairie va être planifiée courant mars.*

*Une concertation est prévue courant avril avec les parents d'élèves concernés avec une visite possible de la nouvelle structure. L'objectif est d'échanger en toute transparence*

*L'école va se remplir au fur et à mesure de la livraison des programmes immobiliers (prévue de 2019 jusqu'en 2032).*

*Dans les projections 2024/2025, l'école devrait accueillir 40 élèves en primaire et 50 élèves en maternelle. Le nombre d'effectif est peu élevé pour 12 classes (due à la livraison cadencée des immeubles). Mr Gros alerte sur un potentiel risque de demandes de dérogations qui pourraient diminuer les effectifs prévus. C'est une vraie opportunité de pouvoir bénéficier d'une école neuve.*

*Mr Gros rappelle que les maternelles de l'Abbaye, de Victor Hugo et des Sablons sont sous tension. Cette nouvelle école pourrait permettre de rééquilibrer les effectifs.*

*A terme, une nouvelle carte scolaire va être définie.*

*Mr Gros précise qu'un cabinet l'aide pour anticiper les futurs besoins de la population en termes de structures.*

11/ les RPE proposent d'organiser ou co-organiser une **kermesse**. (On vous proposera des dates lors du conseil). Cf Procès-verbal

#### **Mairie**

1- Nous remercions la Mairie de nous avoir reçu le 5/01/2024, ce rdv a été très apprécié et important dans les **relations mairie-parents** d'élèves. Nous sommes tout à fait en accord pour échanger de manière régulière et constructive avec monsieur GROS en désignant un représentant des Parents d'Elèves.

#### **2-Portail famille**

Il reste encore beaucoup d'incompréhension vis-à-vis du portail famille Poissy. L'organisation pour les familles devient une source d'angoisse.

2.1/Suite à la réunion mairie, avez-vous étudié la possibilité de laisser les parents faire des modifications directement dans le portail à moins de 5 jours avec un code couleur permettant de constater le changement hors délai. Cela éviterait des échanges de mail avec les services concernés.

*Cf Procès-verbal*

#### **4- Système d'alerte intrusion**

Serait-il envisageable de développer un signal visuel lumineux dans toutes les classes pour prévenir en cas d'intrusion ? (Dans le même principe que l'alarme incendie, sans bruit)

*La sécurité est importante pour les enseignants, c'est un sujet sensible suite aux derniers événements.*

*Exercice PPMS=> l'alerte n'est pas entendue, la sonnerie est trop basse par rapport à la taille de l'école et à contrario l'objectif est de ne pas alerter les intrus. Les enfants font bien l'exercice.*

*Une étude est à réaliser pour des signaux lumineux plutôt que sonores avec le service bâtiment de la mairie.*

#### **5- Bus**

Il semblerait qu'il n'y ait plus que 2 cars mis à disposition pour les sorties scolaires, piscine. Cela semble insuffisant par rapport aux demandes et au nombre d'écoles à Poissy. Prévoyez-vous l'achat d'un nouveau car ?

*Pas d'achat prévu.*

*Pour les sorties piscine, il s'agit d'un prestataire dédié.*

## 6- Agendas des sorties bus

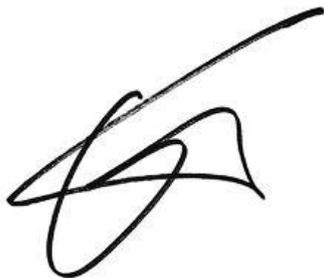
Les écoles de Poissy sont très contentes du service de bus en place afin de permettre des sorties scolaires tout au long de l'année et pour toutes les classes.

Afin d'optimiser leur utilisation et notamment en début d'année scolaire, ne serait-il pas envisageable de communiquer aux écoles le planning des bus avant la fin de l'année scolaire précédente ? Ainsi des réservations (musées etc.) pourraient être faites en juin pour la rentrée de septembre.

*Le planning sera communiqué dès juin pour toute l'année suivante.*

*Le seul inconvénient est qu'il n'y a plus de marge de manœuvre pour une sortie non prévue.*

Le prochain conseil d'école se tiendra le vendredi 14 juin 2024 de 18h30 à 20h30.



Géraldine TALBOT